

Bureau de poste

Je voudrais ajouter qu'il ne s'agit pas de cas isolés comme le ministre des Postes l'apprendra en entendant différents députés au cours de ce débat.

Il est vrai qu'il peut probablement arriver que des Canadiens reçoivent à l'occasion leur courrier en retard.

Même le premier ministre (M. Trudeau) le constata le 3 avril lorsqu'il dit que tout le monde savait que la livraison de courrier est lente au Canada.

Mais sur 100 lettres qu'ils reçoivent, s'il y en a une ou deux qui sont en retard, cela ne veut pas dire pour autant que le service postal est mauvais. Cela veut dire que deux fois sur cent, le service postal est en retard.

Le ministre des Postes a été dépeint comme une personne très affable et très efficace. Il espère peut-être brouiller l'organisation permanente du ministère des Postes avec un vernis d'affabilité. Un sourire n'éliminera cependant pas les problèmes profonds inhérents à notre service postal qui fut un jour bon et efficace.

Je vais passer en revue certaines difficultés que tous les députés rencontrent. D'autres orateurs préciseront les points que je soulève. Je voudrais faire remarquer au ministre des Postes qu'il existe de véritables problèmes qui devront être résolus sans délai. A mon avis, la raison de la diminution de l'efficacité du ministère des Postes au cours des dernières années est la manière dont on aborde le problème de la gestion ou celui des connaissances en matière de gestion.

Divers groupes de conseillers du Canada ont fait de nombreuses études et analyses. Tant d'analyses et de rapports sont contradictoires que, j'en suis certain, le ministre des Postes ne sait plus à quel saint se vouer. On a changé pour changer, comme cela est le cas pour la Commission d'assurance-chômage qui essaie maintenant de recoller les morceaux en ouvrant à nouveau des bureaux locaux que l'on avait fermés et en essayant de faire fonctionner la Commission d'assurance-chômage d'une manière plus intelligente et plus efficace.

Ces modifications apportées, histoire de changer quelque chose, ont causé des interruptions dans le travail, des traumatismes et, dans de nombreux cas, elles ont réduit la production. Le ministre des Postes doit se rendre compte qu'il faut faire quelque chose. Nous ne voulons pas changer de ministre des Postes comme nous avons changé de ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration en vue de résoudre le problème. Le ministre des Postes doit s'attaquer à ces problèmes de façon positive au lieu de se contenter de sourire et d'assurer avec optimisme que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

On a fait appel à des gestionnaires de l'entreprise privée. Je pense que c'est là une des causes du problème. Avant, le service de la poste fonctionnait sans heurts, avec efficacité. Les gens en étaient très contents. Les facteurs qui rencontraient le public chaque jour étaient souriants. Leur sourire est plus important que celui du ministre des Postes car ils sont en contact avec le public tous les jours. Les facteurs ne sont plus les employés souriants et heureux qu'ils étaient autrefois.

Le ministère des Postes est un service public. Tout a commencé lorsque M. Kierans a décrété qu'il devait s'autofinancer. Je me demande ce qui arriverait si on décrétait la même chose pour Radio-Canada qui constitue une autre forme de communication même si elle n'est pas aussi essentielle que la poste, le moyen de communication qui unit certainement le mieux l'ensemble du pays.

M. Kierans a déclaré que le ministère des Postes devait s'autofinancer. Afin d'y parvenir, il a commencé à fermer

les bureaux de poste ruraux avec beaucoup de désinvolture. Sans s'occuper des nombreuses protestations, M. Kierans a poursuivi son objectif en tâchant d'épargner \$1,000 ici et là. D'ailleurs, il s'en glorifiait. Il a fermé le bureau de poste de Little Stoning pour faire économiser \$1,000 aux contribuables canadiens. Par ailleurs, il parlait des 100 millions prélevés sur les deniers publics qu'il allait dépenser pour construire un système de satellites qui constituerait la réalisation la plus impressionnante des temps modernes dans ce domaine.

M. Kierans ne s'est pas rendu compte que fermer un bureau de poste rural, c'est menacer l'existence même d'une collectivité. C'est là le problème d'une direction qui a perdu contact avec la réalité d'un gouvernement dont le principal rôle est de servir le public. Le bureau de poste est habituellement situé au magasin du coin. Avec la perte de ce revenu additionnel, le magasin ferme ses portes et la ville se désagrège un peu plus. Ce phénomène désastreux d'exode rural vers les villes, qui inquiète actuellement tous les gouvernements, s'accroît avec l'aide et l'encouragement des actes des membres du gouvernement du Canada.

L'étonnant était que M. Kierans, tout en diminuant l'efficacité du service, augmentait les tarifs postaux dans toutes les catégories dans une proportion plutôt alarmante. Il savait que cela aurait des effets néfastes sur les petites publications canadiennes telles les publications paroissiales et professionnelles ainsi que sur la presse hebdomadaire. Des hebdomadaires tels que ceux de la presse ethnique, sont presque dans l'impossibilité de faire face à cette augmentation brutale des tarifs qui, dans certains cas, peut atteindre 1,000 p. 100. Il faut signaler à nouveau que ces publications sont les vraies publications populaires qui créent un sentiment d'unité nationale et d'appartenance au Canada. Nous savons maintenant ce qui s'est produit. Nombre d'entre elles ont disparu entraînant des conséquences extrêmement regrettables.

● (1210)

La solution à toutes ces difficultés devait être la mécanisation et l'automatisation. Notre courrier devait être codé et trié par ordinateurs. Mais les experts gestionnaires ont oublié qu'aucune machine ne peut fonctionner convenablement sans employés qualifiés. Lorsque les Postes ont fixé, pour ce travail, une échelle de salaire inférieure à celle des employés effectuant le tri de la façon habituelle—\$2.90 l'heure comparé à \$3.64—elle a automatiquement créé une source de mécontentement qui a entraîné une chute regrettable du moral et de l'efficacité des employés. Voilà des défauts qu'on a signalé à maintes reprises. D'après le ministre, ils ont maintenant disparu et des solutions vont être bientôt apportées à tous ces problèmes.

J'aimerais signaler un ou deux incidents récents qui laissent penser que son optimisme n'est qu'apparent et qu'il se trouve en grandes difficultés en matière de plaintes relatives au service postal. Le service postal est toujours irrégulier. L'autre jour la lettre suivante est parue dans le *Journal* d'Edmonton:

J'aimerais attirer l'attention de vos lecteurs sur l'ineptie du nouveau code postal qu'on nous a demandé d'adopter. Je l'ai utilisé récemment pour écrire à un correspondant de Raymond situé à seulement 20 milles. Il a fallu deux mois pour que la lettre lui parvienne via le Japon. Il semble qu'elle ait atterri dans la capitale japonaise parce que le code postal de Raymond est T0K 1Y0. Je me demande si d'autres collectivités éprouvent des problèmes analogues.